



Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique déploie sur les territoires d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher un réseau wifi appelé Val de Loire wifi public, qui compte à ce jour un peu plus de 650 points d'accès.

En complément de ce réseau, le Syndicat propose une offre de services de wifi événementiel.

Les objectifs sont de :

- Proposer une connectivité wifi fiable, là où les réseaux de téléphonie mobile sont souvent saturés, ce qui permet une valorisation "en direct" de l'événement, notamment *via* des publications sur les réseaux sociaux,
- Proposer une solution clé en main aux organisateurs, qui leur permet notamment de gérer plus facilement certains volets de l'événement (billetterie, services aux exposants...),
- Traiter les données de manière anonyme, sous forme statistique, pour identifier les retombées de l'événement pour le territoire.

À QUI CE SERVICE EST-IL DESTINÉ ?

Ce service peut être déployé sur des événements accueillant du public organisés sur le territoire.

QUELS PRÉREQUIS TECHNIQUES SONT NÉCESSAIRES ?

Une connexion fibre ou VDSL de bonne qualité déjà opérationnelle sur site ou à proximité immédiate (quelques centaines de mètres) est indispensable.

QUELS USAGES CE WIFI ÉVÉNEMENTIEL POURRA-T-IL PERMETTRE ?

- Proposer une connectivité au public de l'événement,
- Proposer une connectivité aux organisateurs et aux exposants pour par exemple, la gestion de la billetterie, ou encore l'utilisation de terminaux de paiement...

APPEL À PROJET WIFI ÉVÉNEMENTIEL

COMMENT SE DÉROULERA LA MISE EN PLACE DU WIFI ÉVÉNEMENTIEL ?

1/ Au moins deux mois avant l'événement, Val de Loire Numérique déclenchera une étude technique sur site qui permettra notamment de déterminer le nombre de bornes à installer, leur positionnement et le chemin de câblage nécessaire. Cette phase est prise en charge financièrement par le Syndicat.

2/ Val de Loire Numérique adressera ensuite un contrat de déploiement à l'organisateur de l'événement comportant un chiffrage et le rapport d'étude technique relatif au déploiement des bornes et les modalités d'intervention. Il prendra à sa charge la fourniture et la configuration des bornes, le suivi du projet, la fourniture de la signalétique, la supervision pendant l'événement et la rédaction d'un rapport statistiques à l'issue de l'événement. Le montage, le démontage des bornes et les astreintes éventuelles feront l'objet d'une proposition de devis adressée aux organisateurs.

3/ À la signature du contrat, le déploiement sur site lors de l'événement sera programmé et les astreintes nécessaires mises en place pour assurer la continuité du service.

4/ À l'issue de l'événement, Val de Loire Numérique fournira à l'organisateur un rapport statistique d'analyse des connexions permettant notamment de connaître l'origine des visiteurs et leur parcours sur le territoire.

COMMENT ACCÉDER À CE SERVICE ?

Si vous êtes intéressé pour déployer une connectivité en wifi lors de votre événement, complétez le [formulaire](#).

Vous avez **jusqu'au 10 mars** pour le faire.

Si nécessaire, en cas de nombreuses candidatures, Val de Loire Numérique sélectionnera un maximum de 10 événements à déployer en wifi pour l'année 2023 selon les critères suivants :

- éligibilité technique liée à la connexion,
- volonté des organisateurs de proposer du wifi public,
- répartition des événements sur le territoire.

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS

wifi@valdeloirenumerique.fr

 VAL
 DE LOIRE
 NUMÉRIQUE